

La lettre du smabt

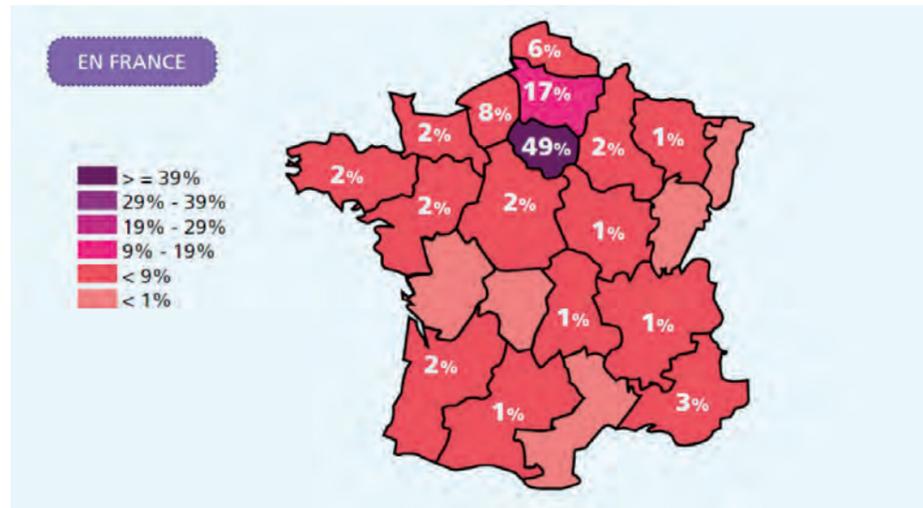
SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

DES RETOMBÉES TOURISTIQUES EN CONSTANTE AUGMENTATION

8% des passagers pour la destination Beauvais<Oise<Picardie

Situé au cœur de l'Europe, l'aéroport de Beauvais accueille des passagers en provenance de 48 destinations d'Oslo à Alicante, de Dublin à Bucarest. Pour que l'aéroport devienne une porte d'entrée sur le territoire, de nombreuses actions ont été menées conjointement par Oise Tourisme, l'Office de tourisme du Beauvaisis et le Comité régional du tourisme, mandatés par le SMABT. Un Plan de valorisation touristique d'un montant d'environ 1 million d'euros a été engagé sur 3 ans depuis 2008. En effet, à cette date, seuls 4% des passagers de l'aéroport soit environ 100 000 personnes venaient visiter notre territoire.

Depuis, l'objectif de capter 8% des passagers est atteint et cela représentera à la fin de l'année 2011 près de 300.000 personnes. Et les dépenses de ces touristes sont croissantes. En 2010, leur montant était de 10 millions d'euros. Pour la seule année 2011, le chiffre s'élève désormais à près de 18 millions d'euros soit une moyenne de 61 euros dépensés par personne et par jour.



Origine des passagers (Source : Oise tourisme)

Plus de 18 millions d'euros de retombées touristiques pour la seule année 2011

Le succès du Point information Tourisme

C'est aussi grâce aux animations réalisées par les conseillers en séjour du Point information tourisme du Terminal 2, espace permettant de proposer à la clientèle de l'aéroport la découverte du patrimoine de la destination Beauvais<Oise<Picardie, que l'objectif de capter 8 % des passagers a été atteint.

Plusieurs présentations se sont déjà déroulées : les parcs d'attractions du territoire (Parc Astérix, Parc Saint Paul, Mer de Sable) en juillet, les châteaux, le patrimoine historique et l'hébergement « à la française » en septembre. Le printemps sera l'occasion de mettre en valeur les parcs et jardins du territoire.

Qui contacter ?

Le syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais-Tillé
58, avenue Victor Hugo - 60000 BEAUVAIS
Tél : 03 44 06 64 36
Directrice déléguée : Cécile Viseur-Ferré, cecile.viseur-ferre@cg60.fr
Chef de la Mission Aéroports : Céline Raimbault, celine.raimbault@cg60.fr

PAROLES DE ...



Marialinda Brizzolara
Chargée de relations publiques
Office du tourisme de Turin

« L'aéroport de Beauvais Tillé a été une très belle surprise pendant l'organisation de mon voyage, car il relie directement ma ville : Turin. En arrivant, j'ai découvert les beautés du territoire de l'Oise et j'ai utilisé les liaisons, aussi efficaces à destination de Paris que vers le nord de la France. J'espère aussi que les Français vont profiter de l'aéroport pour découvrir ma belle ville de Turin. »



John Sheridan
Journaliste, présentateur, producteur - Glasgow

« De petite dimension et efficace, cet aéroport chaleureux est idéalement situé à proximité de la ville. La situation de Beauvais est parfaite pour découvrir les attractions multiples et variées de la région Picardie. Une région qui représente un concentré de ce qu'il y a de mieux dans la culture et la cuisine françaises. »



Depuis maintenant 5 ans, le Conseil général de l'Oise, le Conseil régional et la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, rassemblés au sein du syndicat mixte

de l'aéroport de Beauvais-Tillé (SMABT) œuvrent pour engager l'aéroport dans un développement durable, pérenne et responsable. Le SMABT a lancé dès 2008, un plan environnemental de 3,5 millions d'euros à la charge de la société exploitante. Ce dernier a porté ses fruits et l'aéroport est désormais certifié par la norme ISO 14001, preuve de notre engagement en faveur du respect de l'environnement.

En cette fin d'année, le système d'atterrissage tout temps ILS 3 va aussi améliorer la qualité de service de l'aéroport.

Cependant, il est important de rappeler que le développement de l'aéroport ne sera soutenable que s'il est source de cohésion sociale et reconnaît les répercussions sur la vie quotidienne des riverains de l'aéroport. C'est pourquoi lors du comité syndical du 28 novembre, le SMABT a décidé de mettre en place de nouvelles mesures compensatoires en faveur des communes et des habitants.

Dans le respect de l'environnement et des riverains, le SMABT souhaite définir la meilleure articulation possible avec les politiques économiques et touristiques des collectivités territoriales.

Yves Rome
Sénateur
Président du SMABT

Qui sont les élus des collectivités au sein du SMABT ?

Chaque collectivité du SMABT est représentée par 4 élus titulaires et 4 élus suppléants :

	Titulaires	Suppléants
Région Picardie	Claude GEWERC	Thibaud VIGUIER
	Daniel BEURDELEY	Fatima ABLA
	François VEILLERETTE	Josiane BAECKELANDT
	Béatrice LEJEUNE	Philippe MASSEIN
Département de l'Oise	Yves ROME	Sylvie HOUSSIN
	Jean-Louis AUBRY	François FERRIEUX
	Georges BECQUERELLE	Joël PATIN
	Alain BLANCHARD	Roger MENN
Communauté d'agglomération du Beauvaisis	Caroline CAYEUX	Franck PIA
	Jean-Luc BOURGEOIS	Dominique DEVILLERS
	Roger LEBLOND	Jean-Charles PAILLART
	Bruno MARCHETTI	Gilles BOITEL

L'aéroport en quelques chiffres

- 3,7 millions de passagers à la fin de l'année 2011
- 48 destinations en Europe dont 4 au Maghreb
- 39 millions d'euros d'investissements réalisés par la SAGEB depuis 2008
- 1^{er} aéroport français pour le nombre moyen de passagers embarqués par avion
- 87% des 950 salariés de l'aéroport résident dans le département de l'Oise et 44% dans la communauté d'agglomération du Beauvaisis
- 1500 places de parkings supplémentaires en avril





UN DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ ET RESPONSABLE

Objectifs atteints pour l'aéroport !

Un aéroport moderne et certifié

Lorsque le SMABT a repris l'exploitation de l'aéroport de Beauvais-Tillé, ce dernier avait subi le désengagement de l'État depuis près de 5 ans et de nombreux **travaux de mise en conformité** étaient à prévoir. Depuis 2008, 26,5 millions d'euros ont, par exemple, été consacrés à la réfection de la piste principale, à l'installation du système d'atterrissage tout temps et à la réalisation du terminal 2. **Au 31 décembre 2011, 39 millions d'euros auront été investis.** Ces travaux ont valu à l'aéroport d'être certifié par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

Un **plan environnemental** a été déployé autour de trois axes : la lutte contre les nuisances sonores, la gestion respectueuse de l'environnement et la transparence des informations pour les élus et riverains. Aujourd'hui, les objectifs du plan ont été atteints et l'aéroport a obtenu **la certification ISO 14001**, qui reconnaît la volonté d'intégrer au mieux l'aéroport dans son environnement.



Le respect des engagements environnementaux



Pour prendre en compte les préoccupations environnementales de notre territoire, les élus du SMABT ont imposé à la société exploitante de l'aéroport **un plan environnemental en 20 actions**. Une des actions prioritaires de ce plan était de **mesurer le bruit et la qualité de l'air**. Des stations ont donc été implantées au plus proche des habitations voisines de l'aéroport pour tenir compte du trafic aérien. Les données sont accessibles et mises à jour régulièrement sur le site internet de l'aéroport. **L'information et la transparence auprès des élus et des riverains** ont aussi fait partie des objectifs. Pour cela un numéro vert, une lettre d'information,

ainsi qu'un véritable lieu de rencontre, la maison du développement durable, ont été créés pour répondre aux questions des riverains.

Un accès facilité par un réseau de transport adapté



Sachant que plus de 50% des passagers utilisent les transports en commun pour arriver à l'aéroport, un pôle multimodal sera créé pour **favoriser les échanges avec tous les modes de transport**. Actuellement, les passagers ont la possibilité d'utiliser la Ligne 12 de la CAB, la Ligne Amiens-Beauvais ou encore la navette Paris-Beauvais.

Le Conseil général créera en 2012 **une véritable voie de contournement**, la RD203, qui évitera la traversée de la commune de Tillé et augmentera la fluidité de la circulation aux abords de l'aéroport. Dès avril 2012, **1500 places de stationnement supplémentaires** viendront renforcer l'offre actuelle de 2800 places sur les 4 parkings.



Voie de contournement, commune de Tillé, RD203

Des vols réguliers et sécurisés

Depuis le 17 novembre, les avions peuvent désormais atterrir par tous les temps. En effet, grâce à **l'installation du système ILS 3 sur les pistes**, les avions peuvent se poser malgré des conditions climatiques difficiles. Ce système de radioguidage, qui place automatiquement l'appareil dans l'axe de la piste, a aussi l'avantage de **limiter les nuisances sonores grâce à une descente en continu et non plus par paliers**.



UN AÉROPORT GÉRÉ PAR LES COLLECTIVITÉS AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS LOCALES

Une gestion locale

Issu de la **coopération de plusieurs collectivités**, le SMABT rassemble des élus du Conseil général de l'Oise, du Conseil régional de Picardie et de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis autour d'un même objectif : **veiller à un développement durable de l'aéroport dans le respect de l'environnement et des populations riveraines**.

La gestion de l'aéroport par des collectivités locales est une force car cette gouvernance de proximité assure une véritable prise en compte du territoire et des habitants. Ainsi, les collectivités ont, par exemple, obtenu la modification des trajectoires au décollage pour contourner les communes de Laversines et Troissereux.



DES MESURES COMPENSATOIRES EN FAVEUR DES COMMUNES ET DES RIVERAINS POUR 2012

Lors du comité syndical du 28 novembre réunissant les élus du Conseil général de l'Oise, du Conseil régional de Picardie et de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, le **SMABT a décidé à l'unanimité de modifier ses statuts pour accorder des subventions** aux communes les plus proches de l'aéroport et aux riverains. Ces dispositifs seront financés par le SMABT et la SAGEB.

Une aide en faveur des communes riveraines

Les élus du SMABT sont attachés à ce que les fruits de la croissance de l'aéroport bénéficient aux communes qui sont le plus impactées dans leur environnement. Pour certaines communes riveraines, le développement de l'aéroport génère de nouveaux investissements tels que **l'amélioration de l'insonorisation de nouveaux bâtiments publics**. Les chantiers sont désormais financés en partie par le SMABT.

Un dispositif d'aide aux riverains rétroactif

Dès le début de l'année 2012, les riverains auront la possibilité de déposer un dossier de demande de subvention pour les travaux d'insonorisation de leur logement par le Fonds d'aide aux riverains, financé par la taxe sur les nuisances sonores (TNSA) prélevée sur les compagnies aériennes à chaque décollage. Le montant de cette aide est déterminé en fonction de la typologie du logement et de la zone d'habitation définie dans le cadre du plan de gêne sonore (PGS), élaboré par le Préfet et qui sera publié avant le 31 décembre de cette année. Les élus du SMABT ont décidé de compléter ce fonds d'aide prévu par la loi, en mettant en place **un dispositif d'aide aux riverains, rétroactif et venant en complément de l'aide financée par la TNSA**.

Une aide pourra donc être versée pour les travaux d'insonorisation des habitations, réalisés entre le 1^{er} mars 2007, date où le SMABT est devenu propriétaire de l'aéroport et le 30 novembre 2011. Le niveau de l'aide sera déterminé après le recensement des travaux éligibles à cette aide. Ce recensement interviendra jusqu'au 30 juin 2012. **Les premiers fonds pourraient donc être versés à l'automne 2012.**

Pour tout renseignement : smabt-insonorisation@cg60.fr

Actuellement un **Plan d'exposition au bruit (PEB)** et un **Plan de gêne sonore (PGS)** sont en cours d'élaboration pour 2012. Ces deux plans réglementaires ont comme objectif :

- **Pour le PEB** : la maîtrise de l'urbanisation de l'aéroport en tentant d'évaluer la gêne future ;
- **Pour le PGS** : l'évaluation de la gêne existante pour les riverains afin de déterminer les droits à subvention pour l'insonorisation des logements.

Élaborés par le préfet, le PEB et le PGS sont réalisés après consultation des élus des communes concernées, des représentants des riverains de l'aéroport et des représentants des salariés et usagers de l'aéroport. L'ACNUSA (autorité de contrôle des nuisances sonores aériennes) émet également un avis sur ces deux plans.

